

Le SICTOMU à votre service !

Réduire . Trier . Collecter . Valoriser

Comment réduire le volume de ma poubelle de 30 % ? En compostant mes déchets !

Environ 30% de nos déchets ménagers sont compostables. En moyenne, c'est 100 Kg de déchets par an et par habitant que l'on peut valoriser simplement par une action de compostage.

Le compostage est l'acte le plus simple de valorisation directe des déchets et sans doute le plus ancestral. Le processus aboutit à la production d'un engrais naturel : le compost.

Incorporé à la terre, le compost restitue la matière organique et les éléments nutritifs qui l'enrichissent.

Ce tri à la source des biodéchets est encouragé par le SICTOMU qui donne la possibilité d'acquies à tarif préférentiel un composteur en bois.



Composteur de 400 litres : 25 €

Composteur de 570 litres : 30 €



Prenez-vous votre composteur !

(Offre réservée aux usagers du SICTOMU)

BON DE RÉSERVATION

Les composteurs sont fournis en kit (avec notice de montage) et avec un guide de compostage.

Offert : Un bio-seau de 7 litres qui facilitera votre geste de tri en cuisine !

✂ ----- À renvoyer au SICTOMU avec un chèque correspondant au volume souhaité.

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Adresse mail :

Joindre à ce bon de réservation un chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :
SICTOMU - Quartier Bord Nègre, D3 Bis - 30210 ARGILLIERS

Le chèque ne sera encaissé qu'une fois la commande livrée et le bon de livraison signé.



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès

Le SICTOMU à votre service !

Réduire . Trier . Collecter . Valoriser

Le compostage... On s'y met, c'est pas compliqué !

50 % de déchets azotés



50 % de déchets carbonés



Quelques règles ...

- ! **À mettre avec parcimonie** : Viande, poisson, épluchures d'agrumes, sauces, graisses, produits laitiers.
- ✗ **À ne pas mettre** : Os, arrêtes, coquilles d'huître ou de moules, litières minérales, charbon de bois, mégots...
- ▶ **Équilibrer les apports** (secs, humides) en les mélangeant ou en les disposant en couches minces alternées.
- ▶ **Brasser** régulièrement afin de décompacter l'ensemble et aérer ainsi les matières.
- ▶ **Couper en petits morceaux ou broyer au préalable les déchets à décomposition lente.**
- ▶ **Surveiller le taux d'humidité.** Le compost ne doit être ni trop sec ni trop humide ! S'il est trop humide, le compost se compacte et l'air ne circule plus. S'il est trop sec, le processus de dégradation sera très long. Il convient alors de l'arroser un peu. D'où l'intérêt de bien mélanger les apports de matières fraîches et sèches au départ.

Au bout de 9 mois (certains diront que 6 suffisent), on obtient un compost mûr qui, une fois tamisé, va apporter une vraie valeur agronomique au sol !